



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports de Paris

Question écrite n° 49857

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur le dossier des actuels aéroports parisiens. En effet, nos deux grands aéroports parisiens sont maintenant victimes d'une véritable usure, voire une certaine obsolescence, qui les place bien en-dessous des aéroports d'autres pays développés. Ces aéroports de Roissy et d'Orly deviennent peu à peu des plateformes aéroportuaires qui, par leur état de vétusté, ne participent pas vraiment ni à l'image de la France, ni à la satisfaction du transport aérien des passagers passant par la destination de Paris. Dès lors, il conviendrait donc de prendre en compte ce dossier de l'état des aéroports parisiens, dans le cadre de la réflexion sur le devenir de l'agglomération parisienne. Une enquête de satisfaction mériterait très utilement d'être lancée sur ce sujet auprès des utilisateurs de ces deux aéroports parisiens. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le Président de la République, dans le discours qu'il a prononcé à la Cité de l'architecture et du patrimoine, le 29 avril 2009, a réaffirmé l'enjeu que constitue le développement des aéroports d'Orly et de Paris - Charles-de-Gaulle, à la fois pour renforcer l'image internationale de la région capitale et soutenir le développement économique induit par l'activité aéroportuaire. Les réflexions engagées par le secrétariat d'Etat, en relation avec Aéroports de Paris et les acteurs économiques des pôles d'Orly et de Roissy, convergent sur la nécessité de procéder à une modernisation sensible de ces deux infrastructures en termes de services, de qualité architecturale, de desserte et d'accès aux emplois. Le premier objectif poursuivi par le secrétariat d'Etat, en matière de transport, est de renforcer la desserte de ces deux équipements stratégiques en les mettant en relation directe et rapide et en reliant aux grands pôles économiques et urbains de la région capitale. C'est la vocation du futur réseau primaire de transport : un métro automatique à grande capacité qui permettra de rejoindre, depuis l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle, La Défense ou le centre de Paris en moins de 30 minutes, de relier l'aéroport d'Orly à la gare de Lyon en 25 minutes, Villejuif à Noisy-Champs en 25 minutes, et de relier les deux aéroports internationaux en moins d'une heure. Le deuxième objectif est de développer l'intermodalité air/TGV afin de constituer de véritables plates-formes d'échanges et de services pour les passagers et pour le fret ainsi que d'organiser leur espace économique. L'extension du Parc international des expositions Paris Villepinte, adossé à l'aéroport Charles-de-Gaulle, devrait permettre d'en faire un pôle majeur d'échanges internationaux. L'aéroport d'Orly a également vocation à irriguer son environnement proche qu'il s'agisse notamment du marché d'intérêt national de Rungis ou du futur cluster scientifique et technologique de Saclay. Ces ambitions appellent un troisième objectif, celui de la modernisation et du traitement qualitatif des aéroports eux-mêmes, afin que ces équipements structurants demeurent des pôles économiques et intermodaux d'excellence qui participent au rayonnement international de la région capitale : qualité de services pour les usagers, urbanisme aéroportuaire, architecture et transport. Les prochains mois permettront la poursuite du travail de concertation engagé avec les acteurs locaux. Parallèlement, la mise en place de l'Atelier international du Grand Paris souhaité par le Président de la République permettra de conduire une réflexion de fond sur les évolutions architecturales et urbanistiques envisageables pour répondre à l'ambition affirmée. Enfin, concernant

la proposition d'engager une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des deux aéroports, celle-ci devrait probablement concerner à la fois les passagers et l'ensemble des acteurs économiques, ce qui permettrait de disposer d'éléments de diagnostic intéressants.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49857

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4754

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6466